

« touchant les vivres que aultrement, et semblablement
 « summer Messeigneurs les officiers du roi, afin qu'ils veul-
 « lent faire leur devoir en leur endroit, et d'icelles somma-
 « tions en prendre actes pour s'en aider en temps et lieu. »
 (registre consulaire B, p. 576).

Que penser de cette correspondance compromettante pour Jehan de Paris ? sinon qu'elle est l'œuvre d'un généreux citoyen prêt à sacrifier sa position personnelle pour se rendre utile à son pays. C'est tout simplement un acte d'indépendance de caractère, aussi noble que rare !

Jehan de Paris était marié à Lyon, dès l'année 1491. Il eut un fils qui, protégé par Marguerite d'Autriche, fut d'abord admis à l'Université de Dôle, pour l'étude des lois, et ensuite, inscrit sur le rôle des bénéfices du comté de Bourgogne. Il devait avoir atteint sa vingt-unième année pour profiter de ce dernier bienfait.

« Madame, écrivait Jehan Lemaire, secrétaire de cette
 « princesse, j'ai amené le fils dudict de Paris en cette univer-
 « sité de Dôle, aux estudes des loix et des décrets, afin que
 « son père soit toujours plus enclin à vostre service ; ce qu'il
 « est déjà assez, espérant que son diect fils vous sera pour re-
 « commandé. » (Lettre du 9 octobre 1511, publiée en 1853,
 dans notre brochure intitulée : *Observations sur la correspon-
 dance de Perréal dit de Paris*, page 7. Bourg, in-8).

Il existe une seconde preuve du mariage de notre artiste, dans une lettre du même secrétaire, sous la date du 15 juin (1509) ? A maistre Loys Barangier, conseiller de Madame (1).

« Monseigneur, j'ay reçu voz lestres escriptes à la Haye,
 « le 1^{er} jour de juillet. Et vous remercie, de tout mon mieux,

(1) Loys Barangier était *maistre des requestes*, et premier secrétaire de madame l'*archiduchesse et comtesse de Bourgogne*, en Flandre.

Voir la lettre entière de Barangier dans le volume des *Mémoires de la Société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille* ; 1850. — p. 326.